

## 5. Synthèse des enjeux environnementaux de la zone d'étude pour le raccordement à terre

### 5.1. Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU MILIEU PHYSIQUE			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Climat</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est sous l'influence d'un climat océanique tempéré. Il est caractérisé par des températures douces, une pluviométrie importante, et il peut être qualifié de venteux.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, les facteurs climatiques permettent simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement.	Les ouvrages (liaisons souterraines et poste) ne sont pas susceptibles d'être influencés ou d'influencer significativement le climat, que ce soit en phase travaux ou en phase exploitation. Toutefois lors de la phase de travaux, les aléas météorologiques sont toujours pris en compte afin d'assurer la sécurité des tiers et du personnel (fortes précipitations, tempêtes...).
<b>Géologie</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est située dans un secteur datant du Paléozoïque et du Protérozoïque, avec un sous-sol constitué principalement de roches granitiques, au comportement physique rigide.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, la situation géologique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement.	La nature du sous-sol n'est pas déterminante pour le projet et ne constitue pas une contrainte forte. Néanmoins, les roches granitiques présentes sur la zone d'étude pour le raccordement à terre sont souvent très dures et cet aspect sera pris en compte pour la réalisation des travaux, notamment via la réalisation d'une étude des sols qui permettra de s'assurer de l'absence d'enjeux pour cette composante et qui proposera si nécessaire des protocoles de travaux adaptés.
<b>Topographie</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est située dans une région à la topographie peu marquée, à l'exception des limites maritimes et fluviales, qui peuvent présenter un certain relief.	Faibles à modérés	De façon générale, la topographie ne constitue pas une contrainte forte. Néanmoins, localement et ponctuellement, le relief devra être intégré dans la réflexion afin de proposer un projet s'insérant au mieux dans le contexte topographique, notamment pour l'atterrage et le poste.
<b>Eaux superficielles et souterraines</b>	Les masses d'eaux superficielles et souterraines sont étroitement liées car les captages d'eau sont situés à l'amont des fleuves côtiers et leurs affluents. Certains de ces captages sont couverts par des périmètres visant à protéger des captages d'eau pour l'alimentation en eau potable.	Le réseau hydrographique et les masses d'eau afférentes devant être préservés de toutes pollutions, les activités y sont généralement réglementées.	Le réseau hydrographique et les captages et leurs périmètres de protection constituent en enjeu dans la détermination du projet. Certains secteurs de protection seront à éviter ou nécessiteront de mettre en œuvre des mesures spécifiques lors de la réalisation des travaux.
<b>Risques naturels</b>	La zone d'étude pour le raccordement à terre est concernée par divers risques naturels	Au niveau des zones présentant un risque, l'enjeu est fort.	La plupart des enjeux sont très localisés et pourront être évités lors de la détermination plus précise du projet. Les liaisons souterraines n'ont aucune influence sur le caractère inondable d'une zone et n'empêchent pas l'écoulement des eaux en cas de crue. Les postes électriques sont implantés autant que possible hors zone inondable.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

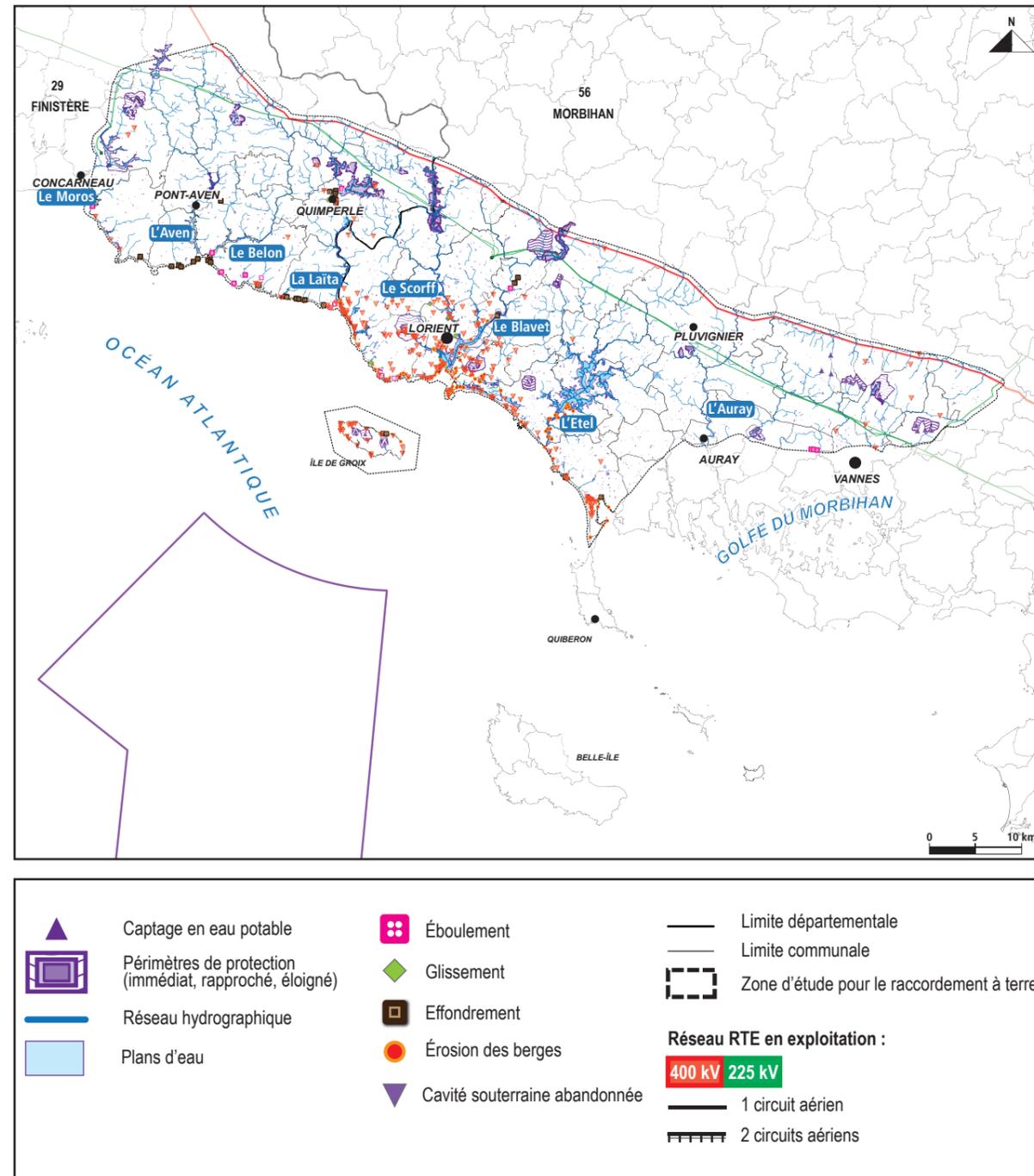


Figure 126 : Carte des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

## 5.2. Synthèse des enjeux de la biodiversité vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DE LA BIODIVERSITÉ			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
Biodiversité	<p>De nombreux espaces naturels protégés de la zone d'étude concernent le trait côtier. C'est aux abords de la côte que se concentrent des milieux d'intérêt écologique majeur fondés sur leur valeur patrimoniale et leur utilité en termes de fonctionnalités écologiques (herbiers marins, bancs de maërl...). Ils constituent également l'habitat d'une faune spécifique (notamment d'oiseaux).</p> <p>Ces écosystèmes sont protégés au titre de Natura 2000 (directives habitats et oiseaux), du Conservatoire du Littoral, réserves naturelles, etc. Les secteurs les plus emblématiques et qui présentent les plus grands enjeux pour le projet se localisent entre Concarneau et l'embouchure de l'Aven (dunes et côtes du Trévignon) et entre Lorient et la presqu'île de Quiberon (massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées). Les abords des îles de Groix, de Belle-Ile abritent également des milieux très riches également protégés (Natura 2000). Enfin, l'ensemble du Golfe du Morbihan constitue un système fonctionnel très particulier abritant des habitats marins et littoraux d'intérêt communautaire. Le Golfe du Morbihan est aussi un site d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau, notamment en hiver où il est l'un des plus importants en France et en Europe en termes de quantité et de diversité d'espèces. Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan s'emploie à protéger l'ensemble de ces milieux. Du fait de son contexte géographique et de ses spécificités hydrodynamiques, il constitue un ensemble à enjeu très fort.</p> <p>La zone d'étude du raccordement à terre est séquencée par 8 fleuves côtiers d'orientation nord-sud alimentés par un réseau très ramifié de courts affluents.</p> <p>Ces cours d'eau abritent une faune et une flore riche et diversifiée et parfois rare (saumon, loutre, vison). Afin de préserver ces milieux, des protections réglementaires ont été mises en place et se superposent : inventaires ZNIEFF de types 1 et 2, Sites Natura 2000 directives habitats et Oiseaux, Arrêtés préfectoraux de protection de Biotope, réserves naturelles, etc.</p> <p>L'ensemble de ces cours d'eau forme la trame bleue du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Ils constituent des corridors écologiques d'importance.</p> <p>Les secteurs les plus intéressants à forts enjeux se situent à l'interface des milieux terrestres et maritimes, notamment au niveau du Scorff et du Blavet, mais surtout de l'Étel.</p> <p>Les zones humides, milieux de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel de grand intérêt, en raison de leur richesse biologique et des fonctions qu'elles assurent (stockage-restitution et épuration des eaux). Ces zones humides sont réparties uniformément sur la totalité de la zone d'étude. De ce fait, elles ne seront pas déterminantes pour le choix d'un principe de raccordement mais seront à prendre en compte lors de la définition plus précise des fuseaux pour la liaison souterraine et emplacements pour le poste.</p>	Sensibilité forte	Les secteurs les plus sensibles, présentant les enjeux les plus forts, seront évités préalablement des zones de recherche d'un tracé pour les liaisons souterraines et d'un emplacement pour le poste.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du milieu naturel vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

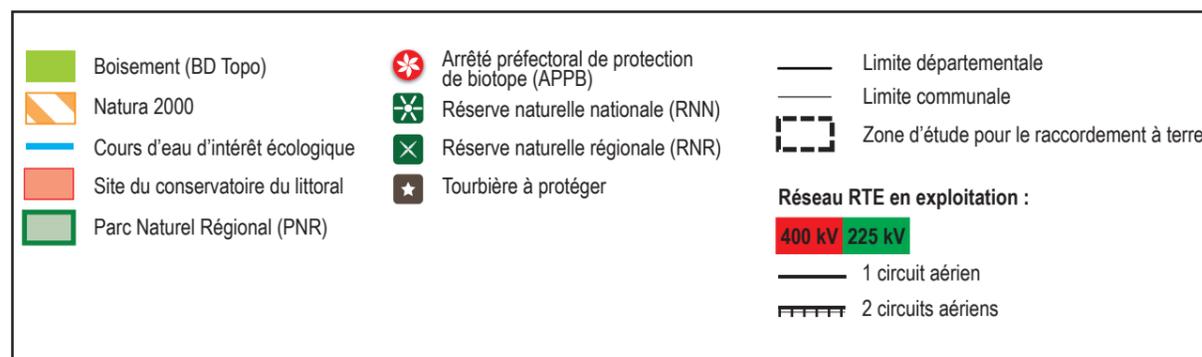
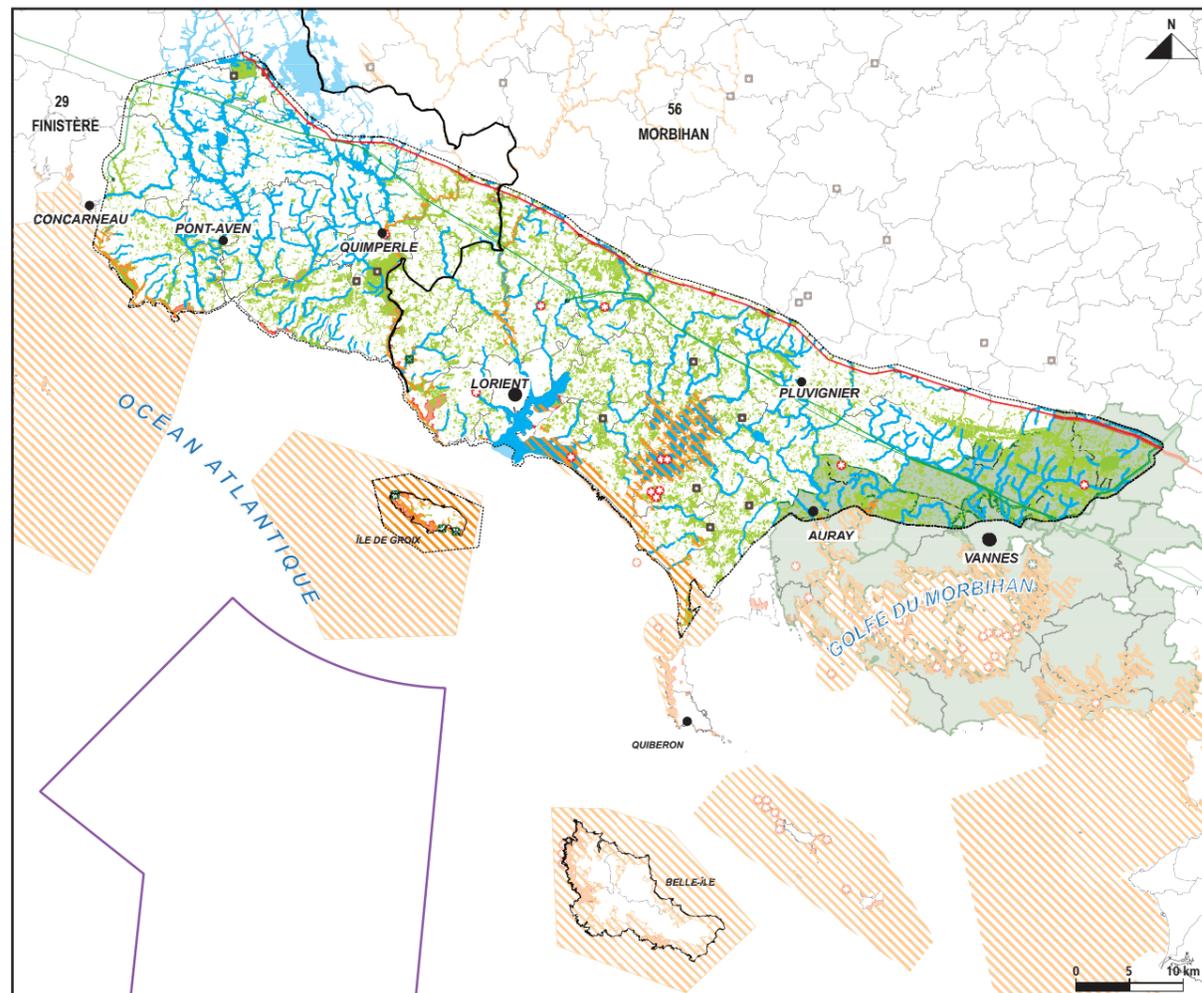


Figure 127 : Carte des enjeux du milieu naturel vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

### 5.3. Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Paysage</b>	Le paysage de la zone d'étude du raccordement à terre est composé de 5 ensembles paysagers dont 2 présentent 20 sous-unités: les reliefs des Landes de Lanvaux, l'Armor morbihannais, la Cornouaille intérieure, les portes intérieures de Cornouaille et la Cornouaille littorale. Ces paysages sont très variés.	Les enjeux sont forts notamment au niveau de la côte avec des paysages emblématiques	L'enjeu paysager est faible car les lignes électriques seront souterraines. Le poste sera implanté loin de la côte et dans la mesure du possible dans un secteur peu perceptible depuis les axes de découverte du paysage et loin des sites d'intérêt. De plus, chaque création de poste fait l'objet d'un aménagement paysager.
<b>Patrimoine</b>	La zone d'étude du raccordement à terre comprend de multiples sites inscrits et classés, de nombreux monuments historiques et 20 Sites Patrimoniaux Remarquables. De nombreuses zones de présomption du patrimoine archéologique sont recensées sur la grande majorité des communes de la zone d'étude.	Les enjeux liés au patrimoine sont forts sur la zone d'étude du raccordement à terre au regard des nombreux sites d'intérêt présents.	La sensibilité vis-à-vis du projet est limitée puisque la ligne sera souterraine, néanmoins la traversée de sites même en souterrain peut être contraignante. Le poste sera implanté de façon à ne pas générer de co-visibilité avec un site ou monument. Il y a trop de sites archéologiques recensés pour que cette donnée soit déterminante à ce stade du projet. Cette donnée sera appréhendée lors de la définition plus précise du projet.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

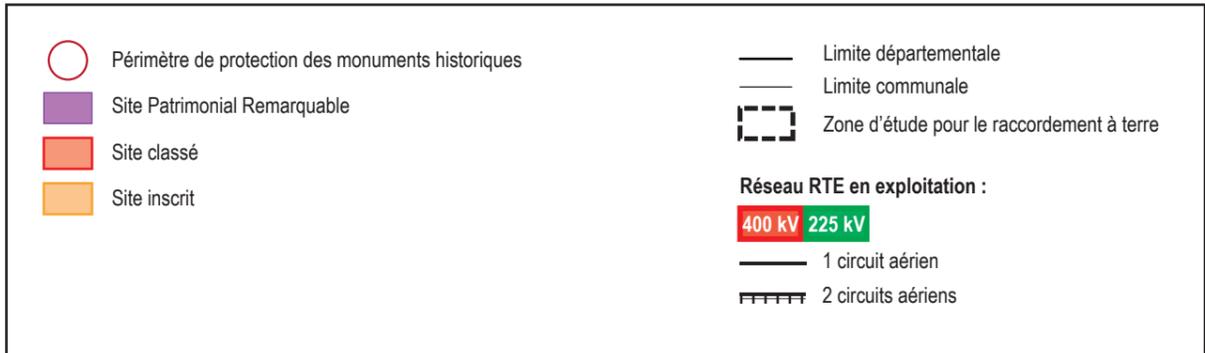
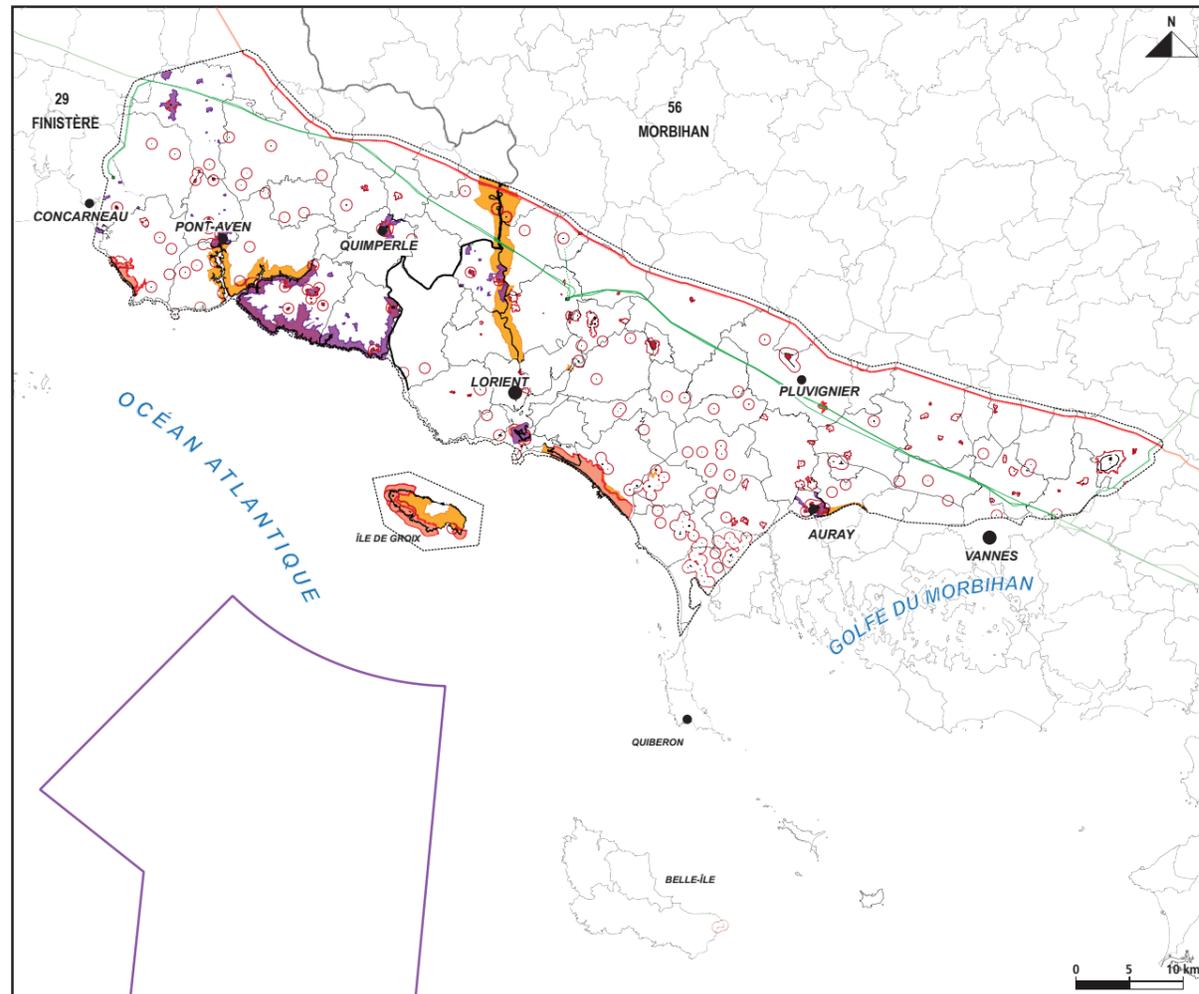


Figure 128 : Carte des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

## 5.4. Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU MILIEU HUMAIN			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Contexte socio-économique</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est concernée par de nombreux documents d'urbanisme. La densité de population est globalement faible. On retrouve toutefois des densités de population élevées autour de Lorient, Vannes, Quiberon et Auray.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, le contexte socio-démographique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, le contexte socio-démographique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement
<b>Activités et usages</b>	Les activités économiques sont très variées sur la zone d'étude du raccordement à terre et occupent toutes une place importante dans le tissu économique de la zone d'étude du raccordement à terre.	Les enjeux sont modérés à forts selon les secteurs.	L'enjeu économique du littoral côtier est important. Aussi, la période de réalisation de certains travaux en mer (pose du câble sous-marin), sur le littoral (atterrage) et sur certains axes routiers (pose de la liaison souterraine) sera déterminée autant que possible au regard de la saisonnalité de ces activités.
<b>Trafic</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est traversée par des voies de circulations relativement importantes; des routes nationales et départementales, un réseau ferroviaire, quatre aéroports permettant des trafics aériens multiples, une trentaine de ports, et une voie fluviale navigable.	Les enjeux sont modérés à forts, du fait de la présence de ces nombreuses voies de circulations et des règlements qui leur sont associés.	Seule la construction des ouvrages pourra générer des perturbations lorsqu'ils seront effectués sous voiries ou en accotement (mise en place de déviation, circulation alternée...). L'installation des jonctions d'atterrage devra prendre en compte les infrastructures maritimes portuaires.
<b>Réseaux et énergie</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est traversée par plusieurs lignes électriques à haute tension et par des gazoducs.	Les enjeux sont négligeables à faibles	Les distances réglementaires entre les différents réseaux seront respectées.
<b>Qualité de l'air</b>	La zone d'étude du raccordement à terre est concernée par plusieurs sources de nuisances sonores : réseau de transports routier et aéroports. Le territoire d'étude bénéficie d'une bonne qualité de l'air, avec un indice atmosphérique « bon à très bon » plus de 80 % du temps, avec des épisodes de pollutions peu fréquents.	Les enjeux sont négligeables à faibles	La sensibilité du projet vis-à-vis de l'acoustique et de la qualité de l'air est faible. En phase travaux, comme en phase d'exploitation, les réglementations en vigueur, concernant les nuisances sonores et les rejets de polluants atmosphériques, seront appliquées. Des contrôles seront effectués.
<b>Risques technologiques</b>	De nombreuses ICPE, 5 installations SEVESO et 5 Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvés sur la zone d'étude du raccordement à terre. Certaines communes sont soumises au risque de rupture de barrages. La zone d'étude du raccordement à terre est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par réseau routier, voies ferrées et canalisations de gaz et d'hydrocarbures. 7 sites BASOL sont recensés sur la zone d'étude du raccordement à terre.	Les enjeux sont modérés.	Ces données seront prises en compte lors de la définition précise des tracés des liaisons souterraines et de l'emplacement du poste afin de, soit les éviter, soit réaliser les travaux en toute sécurité pour les tiers et le personnel intervenant pour le compte de RTE.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

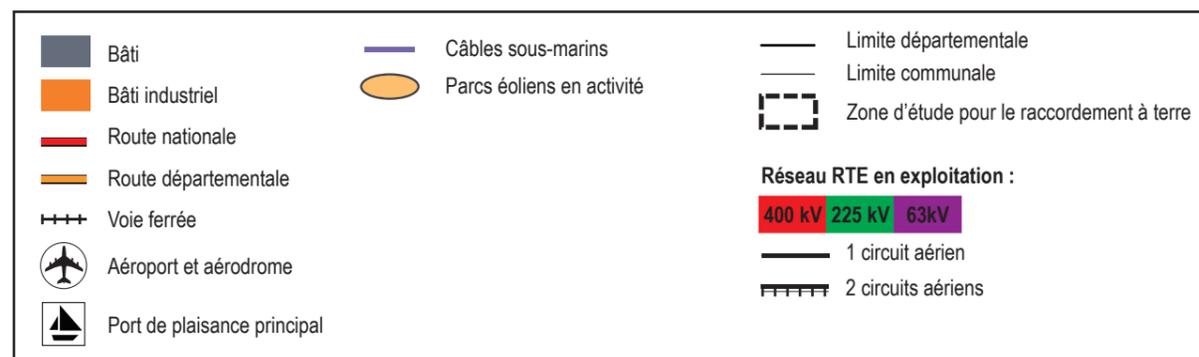
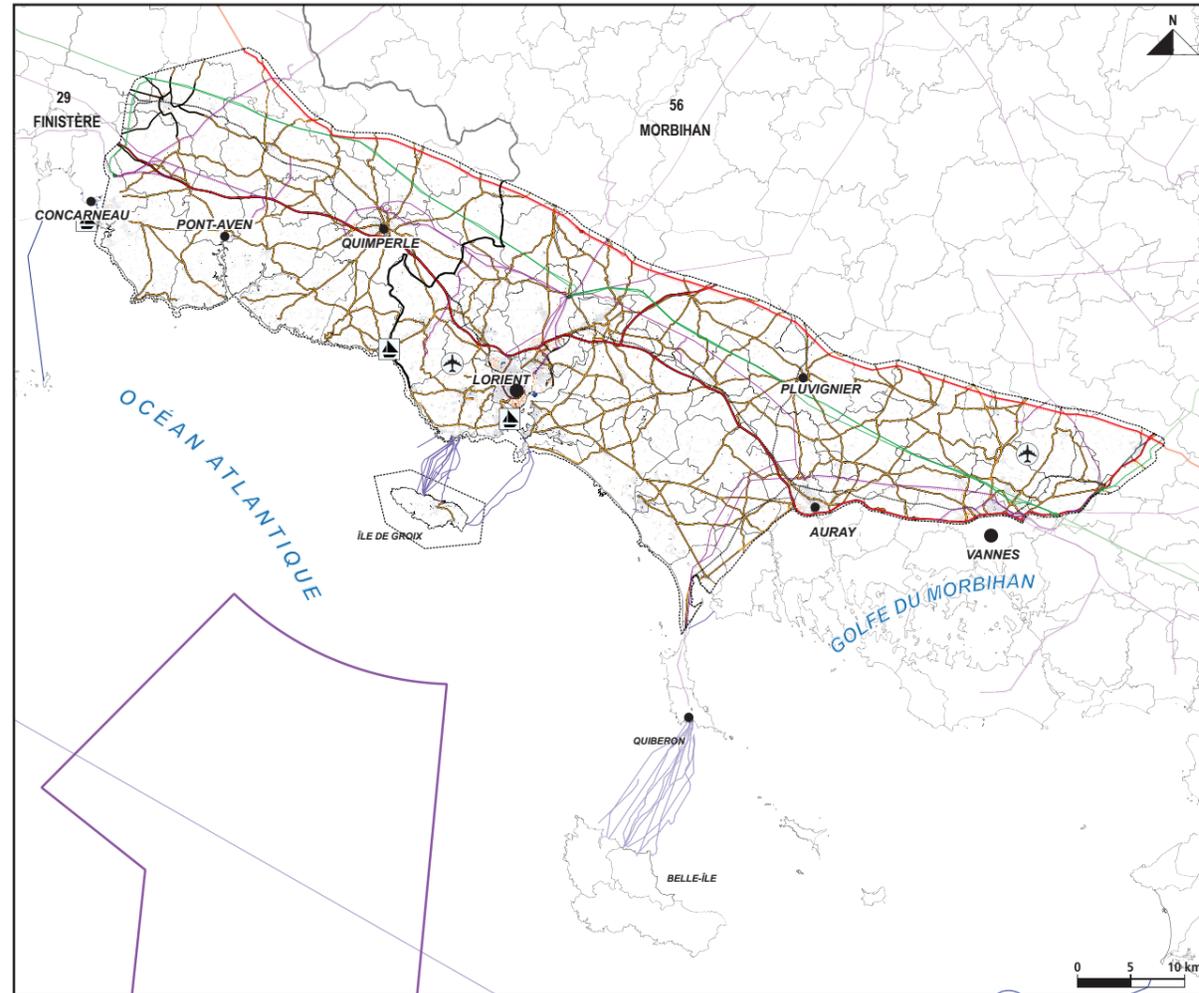


Figure 129 : Carte des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

## 6. Annexes

### 6.1. Annexe 1 : bibliographie de la zone d'étude pour le raccordement à terre

L'analyse a été réalisée à partir d'éléments bibliographiques et de banques de données disponibles sur internet. Ces éléments sont listés ci-dessous.

#### 6.1.1. Milieu physique

##### A/Climat

Les données proviennent des sites internet Météo France, Info Climat et Bretagne Environnement.

##### B/Topographie, relief et géologie

Cette partie a été rédigée sur la base des informations du BRGM et de SIGES Bretagne (Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Bretagne). Les données de l'IGN BD Alti ont également été utilisées pour caractériser le relief des aires d'études terrestres.

##### C/Hydrogéologie et hydrologie

En ce qui concerne le volet Eau, l'analyse est basée sur les sources suivantes :

- Agence de l'eau Loire-Bretagne « SDAGE du bassin Loire-Bretagne 2016-2021 »,
- Agence régionale de santé (ARS) de Bretagne pour les données concernant les captages d'alimentation en eau potable et leurs périmètres de protection,
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne,
- Sites internet Gest'eau et hydro.eaufrance.fr.

##### D/Zones humides

- DREAL Bretagne,
- Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).
- Site internet GéoBretagne [www.cms.geobretagne.fr](http://www.cms.geobretagne.fr).

##### E/Environnement sonore

Les informations concernant l'environnement sont issues des sources suivantes :

- Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) du département du Morbihan ;
- Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du département du Finistère ;
- Cartes de Bruit Stratégiques dans le Morbihan ;
- Cartes de Bruit Stratégiques dans le Finistère ;
- DDT du Morbihan.

##### F/Qualité de l'air

Les informations proviennent du site Air Breizh [www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)

### 6.1.2. Risques naturels et technologiques

Les risques proviennent des ouvrages suivants :

- Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) du Morbihan ;
- Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) du Finistère.

Les bases de données et le site internet suivants ont également été consultés :

- Base des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;
- Base de données BASIAS BASOL,
- Site internet Géorisques.

### 6.1.3. Biodiversité

Les informations concernant la biodiversité sont issues des sources suivantes :

- DREAL Bretagne ;
- Schéma Régional de Cohérence Écologique de Bretagne ;
- Sites internet des Départements du Morbihan et du Finistère.

### 6.1.4. Paysage et patrimoine

Cette partie a été rédigée à partir de :

- L'atlas des paysages du Morbihan et du Finistère, publiés sur le site de la DREAL Bretagne ;
- Site internet du ministère de la culture « Atlas des patrimoines » qui donne accès à l'inventaire général du patrimoine culturel, y compris les sites patrimoniaux remarquables.

### 6.1.5. Milieu humain

#### A/Contexte socio-démographique

Les données socio-économiques proviennent principalement du Recensement Global de la Population de l'INSEE de 2016 et des documents d'urbanismes en vigueur sur le territoire.

#### B/Activités et usages

Les données proviennent des sources suivantes :

- Documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire ;
- Site internet de la DREAL Bretagne ;
- Chambre d'Agriculture de Bretagne ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne ;
- Site internet de l'INSEE ;
- Sites internet [www.morbihan.com](http://www.morbihan.com) et [www.finisteretourisme.com](http://www.finisteretourisme.com).



### C/Trafic

Ce volet a été rédigé sur la base des informations suivantes :

- « Recueil des trafics sur Routes Départementales, Année 2018 et période 2009-2018, Direction des routes et de l'aménagement, Département du Morbihan » ;
- « La circulation sur les routes départementales du Finistère, Recueil du trafic 2015, Département du Finistère » ;
- « Données trafic 2009 du réseau routier national, Rapport de la Direction interdépartementale des routes ouest, mars 2010 ».

### D/Réseaux et énergie

Les informations proviennent des données fournies par RTE ainsi que du Schéma Régional Éolien (SRE) Bretagne.

## 6.2. Annexe 2 : tableaux des données agricoles

	Libellé de commune	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune		Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel		Superficie agricole utilisée en hectare		Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments		Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare		Superficie en cultures permanentes en hectare		Superficie toujours en herbe en hectare	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
FINISTÈRE	Arzano	25	32	55	64	1933	1896	5373	4254	Granivores mixtes	Polyculture et polyélevage	1831	1542	s	4	96	347
	Bannalec	94	119	128	163	5010	5077	12590	12381	Granivores mixtes	Granivores mixtes	4591	4574	48	9	363	489
	Baye	5	8	9	8	282	283	1099	686	Granivores mixtes	Granivores mixtes	254	224	0	0	29	59
	Clohars-Carnoët	23	45	40	53	1611	1754	3407	3497	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	1466	1564	s	29	120	160
	Concarneau	34	49	44	48	1627	1616	3693	3254	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1469	1403	4	4	149	200
	Elliant	73	99	118	170	4785	5048	16519	16674	Granivores mixtes	Granivores mixtes	4627	4466	s	8	145	571
	Fouesnant	32	40	32	34	583	776	1466	2475	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	461	485	27	32	90	253
	Guilligomarc'h	14	22	28	37	939	819	2599	2422	Granivores mixtes	Granivores mixtes	863	748	s	0	76	69
	Locunolé	22	24	54	62	1434	1453	5102	3637	Granivores mixtes	Polyculture et polyélevage	1308	1271	0	0	117	174
	Melgven	41	63	63	92	3125	3286	5895	5861	Granivores mixtes	Polyculture et polyélevage	2950	2989	0	s	175	294
	Mellac	34	38	43	61	2134	2259	6413	6730	Granivores mixtes	Granivores mixtes	2005	2130	0	s	125	127
	Moëlan-sur-Mer	24	33	44	51	1435	1446	5850	4363	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1399	1337	s	s	33	106
	Névez	9	20	27	25	495	604	475	625	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	425	478	s	6	61	115
	Pont-Aven	24	34	47	56	1476	1677	5089	4418	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1357	1478	s	s	119	197
	Querrien	45	59	80	107	2756	3021	10224	8562	Granivores mixtes	Granivores mixtes	2164	2675	s	13	585	330
	Quimperlé	19	31	32	34	1166	1239	2641	2803	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	1089	1153	s	s	76	83
Rédené	24	30	48	61	1636	1645	3161	2817	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	1552	1542	s	s	76	99	
Riec-sur-Belon	52	67	111	124	2770	2849	7358	7966	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	2567	2373	23	16	166	440	
Rosporden	68	80	91	112	3846	4002	6789	7361	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	3328	3520	s	s	510	468	

	Libellé de commune	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune		Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel		Superficie agricole utilisée en hectare		Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments		Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare		Superficie en cultures permanentes en hectare		Superficie toujours en herbe en hectare	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
FINISTÈRE	Saint-Thurien	16	28	25	38	1 002	1 286	4 915	4 524	Granivores mixtes	Granivores mixtes	951	1 176	0	s	52	109
	Saint-Yvi	34	47	41	74	1 449	1 713	4 115	4 667	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1 306	1 514	9	19	125	178
	Scaër	115	168	185	242	7 242	7 698	19 877	21 621	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	6 197	6 809	s	s	728	887
	Tourch	29	43	47	66	2 068	2 188	12 293	9 116	Granivores mixtes	Granivores mixtes	2 032	1 941	0	0	36	246
	Trégunc	36	51	43	60	2 046	2 428	3 087	3 862	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	1 978	2 297	s	11	56	115
	Tréméven	11	17	20	23	647	608	2 457	1 698	Granivores mixtes	Granivores mixtes	595	551	s	0	49	57
	Le Trévoux	22	30	31	47	1 556	1 728	3 707	4 640	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1 462	1 577	0	s	94	150

	Libellé de commune	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune		Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel		Superficie agricole utilisée en hectare		Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments		Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare		Superficie en cultures permanentes en hectare		Superficie toujours en herbe en hectare	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
MORBIHAN	Auray	10	15	nd	26	nd	88	nd	51	Fleurs et horticulture diverse	Fleurs et horticulture diverse	s	60	nd	2	nd	s
	Baud	53	109	81	110	2380	2468	9090	10939	Granivores mixtes	Granivores mixtes	2315	2307	10	7	54	152
	Belz		19	12	19	412	429	756	975	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	363	361	0	0	49	67
	Brandérion	4	10	9	15	240	230	578	547	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	211	197	s	s	25	31
	Brandivy	39	52	41	46	1241	1365	2190	3374	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1156	1031	0	s	82	333
	Brech	41	67	55	69	1528	1690	2408	3418	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	1224	1428	10	11	288	238
	Calan	16	27	16	22	720	805	881	922	Granivores mixtes	Granivores mixtes	680	728	s	4	39	72
	Camors	16	48	27	43	1025	1160	3034	3243	Granivores mixtes	Granivores mixtes	837	1040	s	3	184	116
	Carnac	20	36	31	36	818	846	1028	930	Bovins lait	Polyculture et polyélevage	583	666	s	s	232	176
	Caudan	37	55	117	130	2202	2157	3859	4468	Granivores mixtes	Granivores mixtes	2120	1870	5	6	74	277
	Cléguer	28	56	37	53	1109	1405	3557	2923	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1058	1205	0	s	49	196
	Crach	30	55	42	58	1084	1304	1957	2230	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	891	1031	s	10	188	254
	Elven	78	120	109	134	3982	4154	8976	9168	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	3618	3701	0	0	363	449
	Erdeven	16	41	29	56	615	816	600	1604	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	498	692	s	0	110	110
	Étel	0	1	0	1	0	15	0	23		Bovins lait	0	s	0	0	0	s
	Gâvres	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Gestel	6	11	10	9	212	220	525	1100	Granivores mixtes	Granivores mixtes	191	189	s	0	19	30	
Grand-Champ	98	140	133	170	4298	4244	12457	11291	Granivores mixtes	Granivores mixtes	3971	3789	s	2	323	451	
Groix	9	7	15	12	274	293	60	27	Polyculture et polyélevage	Céréales et oléoprotéagineux (COP)	158	280	s	0	102	12	

	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune		Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel		Superficie agricole utilisée en hectare		Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments		Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare		Superficie en cultures permanentes en hectare		Superficie toujours en herbe en hectare		
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	
MORBIHAN	Guidel	38	56	58	68	2072	2294	3539	2911	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1820	2141	s	8	240	143
	Hennebont	14	25	42	70	386	669	354	1116	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	366	632	632	s	20	36
	Inzinzac-Lochrist	41	61	65	90	1749	1830	6594	5206	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1666	1654	s	1	81	154
	Kervignac	41	58	61	71	1575	1610	4066	4162	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1376	1418	s	0	191	181
	Landaul	13	30	25	45	807	754	2463	2441	Granivores mixtes	Granivores mixtes	744	568	0	1	62	182
	Landévant	19	45	24	41	525	662	1569	2037	Granivores mixtes	Granivores mixtes	419	523	0	1	106	138
	Lanester	9	20	10	13	316	306	402	343	Bovins lait	Polyculture et polyélevage	311	283	0	1	5	21
	Languidic	123	228	213	278	5302	5999	20740	26716	Granivores mixtes	Granivores mixtes	4767	5377	13	21	470	593
	Lanvaudan	24	31	30	40	977	1015	2038	1702	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	911	877	s	0	66	135
	Larmor-Plage	0	2	0	5	0	7	0	0		Polyculture et polyélevage	0	s	0	0	0	0
	Locmaria-Grand-Champ	17	30	19	31	654	658	2551	2506	Granivores mixtes	Granivores mixtes	629	606	0	1	25	49
	Locmiquélic	1	1	1	1	25	32	22	20	Bovins lait	Polyculture et polyélevage	s	s	0	0	s	s
	Locoal-Mendon	40	67	43	82	1750	1985	2881	3392	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	1530	1652	s	6	192	320
	Locqueltas	31	42	41	57	1148	1297	6217	6823	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1018	1125	0	2	131	170
	Lorient	2	1	0	0	0	0	0	0	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	0	0	00	0	0	0
	Merlevenez	19	32	37	43	1093	946	3825	3321	Granivores mixtes	Granivores mixtes	943	814	s	s	145	126
Meucon	3	15	3	15	133	308	217	1194	Volailles	Volailles	128	301	0	0	s	8	
Monterblanc	27	42	33	42	716	822	4787	2762	Granivores mixtes	Granivores mixtes	619	649	0	0	96	170	

	Libellé de commune	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune		Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel		Superficie agricole utilisée en hectare		Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments		Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare		Superficie en cultures permanentes en hectare		Superficie toujours en herbe en hectare	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
MORBIHAN	Nostang	15	26	18	27	625	654	783	2020	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	537	565	0	0	69	88
	Plaudren	54	88	75	114	2477	2525	10383	10794	Granivores mixtes	Granivores mixtes	2370	2199	s	3	106	323
	Plescop	21	34	23	42	1112	1436	1652	3449	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	1017	1109	0	0	96	327
	Ploemel	16	26	22	26	721	770	1311	1394	Bovins mixtes	Polyculture et polyélevage	560	601	0	s	161	168
	Ploemeur	26	31	53	45	1663	1678	2532	2961	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	1405	1555	3	0	252	122
	Ploeren	21	36	19	51	1085	1413	1730	2788	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	950	992	s	0	124	419
	Plouay	61	92	93	140	3402	3592	7003	8345	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	3169	3066	38	35	195	486
	Plougoumelen	19	27	67	40	1081	933	1198	1037	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	848	664	s	0	226	259
	Plouharnel	18	25	36	41	398	451	389	523	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	310	340	2	11	82	82
	Plouhinec	27	38	62	62	1080	1250	1047	1268	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	875	1115	s	s	129	127
	Plumergat	51	89	69	97	2970	2904	6285	5470	Polyculture et polyélevage	Granivores mixtes	2673	2541	s	10	290	352
	Pluneret	18	46	22	41	962	1147	1507	1800	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	815	936	s	1	146	205
	Pluvigner	108	166	143	195	4673	4911	14143	12959	Granivores mixtes	Granivores mixtes	3956	4280	s	16	703	608
	Pont-Scorff	25	27	49	45	1346	1318	2305	2766	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	1204	1166	s	1	141	149
	Porcaro	12	20	14	25	552	663	1794	1816	Granivores mixtes	Granivores mixtes	434	535	s	s	105	113
	Port-Louis	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
	Quéven	15	31	21	38	695	892	1605	1673	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	637	728	2	2	55	160
Riantec	6	6	11	11	452	474	1069	1155	Porcins	Granivores mixtes	438	470	0	0	14	s	
St-Avé	16	46	24	34	995	1058	1510	2505	Bovins mixtes	Granivores mixtes	822	1024	0	s	173	34	

	Libellé de commune	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune		Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel		Superficie agricole utilisée en hectare		Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments		Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare		Superficie en cultures permanentes en hectare		Superficie toujours en herbe en hectare	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
MORBIHAN	Ste-Hélène	3	12	5	13	160	263	134	271	Polyculture et polyélevage	Bovins lait	145	205	0	s	s	58
	St-Nolff	20	55	56	56	742	975	2855	1899	Volailles	Polyculture et polyélevage	608	765	0	0	134	208
	St-Pierre-Quiberon	2	6	1	9	10	20	1	18	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	s	7	0	s	s	11
	St-Servant	39	59	42	57	1486	1735	5576	6294	Granivores mixtes	Granivores mixtes	1372	1391	s	1	113	342
	Sauzon	19	23	23	27	948	835	795	739	Bovins mixtes	Bovins mixtes	646	665	0	s	300	168
	Treffléan	12	20	16	24	967	877	1323	1243	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	915	777	0	0	52	100
	Vannes	10	31	16	26	420	532	463	518	Bovins mixtes	Bovins mixtes	266	473	0	0	152	56
	Ste-Anne-d'Auray	4	7	6	6	246	172	371	261	Bovins lait	Polyculture et polyélevage	228	136	0	0	s	36





